

La médiathèque dématérialisée. 1, la musique

Actes de la journée d'étude professionnelle

organisée le 31 mai 2007 au Centre culturel de Taverny par :

- **le Conseil général du Val d'Oise**,
Bibliothèque départementale - 28 avenue du Général-Schmitz - 95300 Pontoise
Tél. : 01 30 30 33 34 – Fax 01 30 30 54 00 - bdvo@valdoise.fr – <http://bibliotheques.valdoise.fr>
- **Cible 95** (Coopération interbibliothèques pour la lecture et son expansion dans le Val d'Oise)
7 rue Saint-Flaive – 95120 Ermont - Tél. 01 39 44 19 90 - cible95@wanadoo.fr - <http://www.cible95.net>
- **l'Adiam Val d'Oise** (Association départementale d'information et d'actions musicales, chorégraphiques et théâtrales) - Hôtel du Département, avenue du Parc - 95032 Cergy-Pontoise - Tél. 01 34 25 30 67

Les actes de cette journée sont publiés avec l'aimable autorisation des intervenants. Qu'ils en soient ici remerciés. Les enregistrements ont été transcrits et mis en forme par Philippe Souchu puis revus et validés par les auteurs.

Programme

Ouverture par Véronique Flageollet-Casassus, directrice de l'Action culturelle du Conseil général du Val d'Oise

Mot de bienvenue par Hélène Hollebeke-Nicolas, directrice de la Médiathèque de Sannois, présidente de Cible 95

1- QUE SE PASSE-T-IL ? LE CONTEXTE

Modérateur : Fabrice Hubert, chargé de mission Musiques actuelles ADIAM Val d'Oise, musicien (ex Tahiti 80, groupe actuel Yé-Yé)

Du cylindre au MP3 : format du support enregistré, esthétique et réception des œuvres par Gérôme Guibert

Les voies diverses de la musique numérique aujourd'hui par Xavier Galaup

Communautés, blogs, publics producteurs... comment la cocréation de valeur remplace la simple consommation musicale par Borey Sok

Débat

2- QUE FAISONS-NOUS ? LES EXPERIENCES

Modérateur : Gilles Pierret, directeur de la Médiathèque musicale de Paris, co-directeur de l'ouvrage *Musique en bibliothèque*, Cercle de la librairie, 2002, membre du CA de l'ACIM (Association pour la Coopération des professionnels de l'Information Musicale)

A Troyes avec Louis Burle

A Limoges avec Manuela Geirnaert

A Dole avec Nicolas Blondeau

A Viroflay avec Marie-Christine Jacquinet

Débat

3- OU ALLONS-NOUS ? LES ENJEUX

Modérateur : Gilles Pierret

La musique a-t-elle encore sa place dans les médiathèques ? par Gilles Rettel

Le contexte juridique d'hier à demain par Yves Alix

Débat

La place de la médiathèque dans le système global de diffusion culturelle : un nécessaire repositionnement
par Dominique Lahary

La place de la médiathèque dans le système global de diffusion culturelle : un nécessaire repositionnement **par Dominique Lahary,**

directeur de la Bibliothèque départementale du Val d'Oise, vice-président de l'Association des directeurs de BDP,

<http://www.lahary.fr/pro> et <http://lahary.wordpress.com>

A Philippe Souchu, qui depuis tant d'années a fourni la version écrite des journées d'étude de l'Association des directeurs de BDP et celle de deux journées du Conseil général du Val d'Oise. Le présent texte est sa dernière transcription, puisqu'il abandonne cette activité.

Je voudrais tout d'abord remercier la Ville de Taverny, son Centre culturel, mais aussi sa Médiathèque qui a prêté du matériel et à laquelle nous devons beaucoup pour la réussite de cette journée.

Je remercie également les partenaires de cette journée : l'ADIAM et Cible 95. J'ai été le seul de la Bibliothèque départementale à avoir été cité ce matin. Je souhaite que soient également remerciées maintenant les personnes de mon équipe qui ont contribué à cette journée : Patrick Goczkowski, responsable du secteur musique, Jean-Pierre Lepezron, responsable logistique, Laurent Gaillard, à qui on doit la maintenance technique, enfin Béatrice Guillou et Martine Mitsch qui ont assuré depuis de longs jours l'administration de cette journée.

Je vous propose avant de nous séparer, sous l'intertitre *Synthèse*, quelques considérations inspirées par les interventions qui se sont succédé, puis, sous l'intertitre *Élargissement*, une proposition de problématique qui justifie le titre de mes propos : *La place de la médiathèque dans le système global de diffusion culturelle : un nécessaire repositionnement*.

Synthèse

Il a été beaucoup question aujourd'hui d'utilisateurs actifs. Ce thème n'est pas nouveau : les utilisateurs ont toujours fait ce que bon leur semble des outils, y compris les détourner de l'usage qui leur avait été assigné. Mais la nature des technologies de l'information, qu'on peut encore, puisque nous sommes remontés aujourd'hui jusqu'à la fin du XIXe siècle, qualifier de nouvelles, facilitent cette activité des usagers et élargit le champ des détournements et des usages imprévus. Aujourd'hui, ils partagent et ils redistribuent. Pour reprendre la théorie du braconnage de Michel de Certeau, rappelée par Gêrôme Guibert¹, opposant les braconniers qui se déplacent dans le temps et les propriétaires qui occupent l'espace, nous nous trouvons dans un monde où nous sommes tous *propriétaires* et tous *braconniers*.

La fin du monde, même si elle approche, n'est pas encore là. Nous changeons seulement de modèles.

¹ Michel de Certeau, *L'invention du quotidien. 1- Arts de faire*, Gallimard, Folio Essais. Cité par Gêrôme Guibert, dans *Du cylindre au MP3 : format du support enregistré, esthétique et réception des œuvres*, actes de la présente journée.

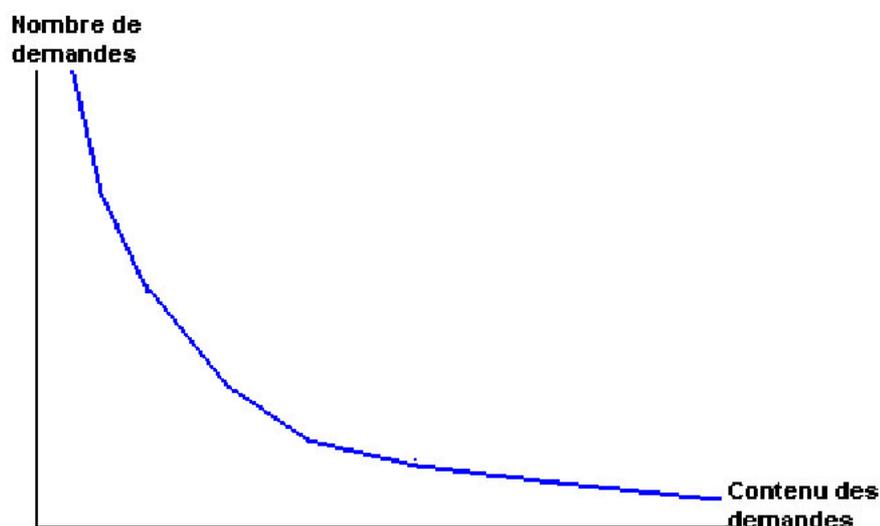
Et d'abord de modèle économique.

Nous sommes passés de la rareté à l'abondance. Dans l'économie de la rareté, qui semblait jusqu'à ces derniers temps indépassable, les biens ne sont pas interchangeables. Qui donne se prive. Le troc ou l'échange d'un bien contre de la monnaie est la règle.

Dans l'économie de l'abondance, qui donne possède toujours, et qui donne reçoit. C'est le côté non marchand. Mais il existe aussi un côté marchand : on peut aujourd'hui organiser un système de distribution de biens à partir de financements extérieurs à cet échange, notamment par la publicité. Le principe n'est pas neuf, puisqu'on peut situer son origine dans l'introduction de la publicité dans la presse par Emile de Girardin en 1836. Mais le numérique en réseau lui donne l'occasion de se développer à une échelle inégalée.

Nous changeons également de modèle de médiation. Aux médiateurs installés qu'étaient la radio, la télévision, la presse écrite... et les médiathèques, succède un âge où tout un chacun peu s'instituer médiateur. C'est l'âge de l'ego des égaux, certains dirons du triomphe de l'amateurisme. Le bouche à oreille est vieux comme le monde, mais le voilà mécanisé et mondialisé. Ce mouvement se passe entre pairs, à partir de la singularité affirmée de chacun. Les artistes ont compris ce mouvement. Borey Sok² nous a montré comment ils se médiatisaient eux-mêmes auprès de leurs fans qui devenaient ensuite chacun les promoteurs en retour de leur artiste.

La pluralité de la médiation accompagne la diversification de la demande et de l'offre représentée par la fameuse longue traîne³ :



Dans ce contexte, les bibliothécaires adoptent divers positionnements. Traditionnellement, les rôles en bibliothèque étaient peu nombreux et faciles à identifier. La collection jouait un rôle central dans notre activité.

² Borey Sok, *Communautés, blogs, publics producteurs... comment la cocréation de valeur remplace la simple consommation musicale*, actes de la présente journée.

³ Voir Chris Anderson, *La longue traîne : la nouvelle économie est là*, Village mondial, 2007, cité par Yves Alix dans *Le contexte juridique d'hier et de demain*, actes de la présente journée.

Cette centralité éclate et laisse la place à un véritable kaléidoscope de pratiques :

- nous rediffusions, ce que nous faisons déjà ;
- nous publions, en diffusant par exemple, comme cela a été montré, les musiciens qui passent sur la scène locale ;
- nous archivons. Nous connaissons aujourd'hui un véritable retour de la problématique de la conservation et du patrimoine : nous devons à la fois avoir une pratique de sauvegarde numérique du patrimoine et de sauvegarde du patrimoine numérique ;
- nous documentons. Ce terme n'existait pas quand j'ai appris le métier... Et l'on parle même *d'éditorialiser* ;
- nous agrégeons, c'est-à-dire que nous publions, mais que nous rediffusions également ce qui nous parvient sous forme de flux d'informations ;
- enfin, nous facilitons la création.

Cela fait beaucoup d'activités. La question se pose donc de l'emploi de notre temps.

Est-il vraiment raisonnable de sélectionner un à un les titres ou n'allons pas plutôt être appelés à les agréger, au moment où les références nous arrivent par flux continus ? N'est-il pas plus utile d'éditorialiser que de cataloguer ?

Rediffuser, publier, archiver, documenter, agréger, faciliter la création... Il serait déraisonnable de faire cela chacun pour soi et chacun dans son coin. Nous devons tous être les acteurs de cette diversité. Non pas des acteurs isolés, la bonne gestion nous l'interdit, des acteurs fédérés, sans doute. A côté d'établissements nationaux comme la Bibliothèque nationale de France ou la Bibliothèque publique d'information, les associations ont un rôle absolument nécessaire.

Agissons ensemble, certes, mais nous ne sommes pas d'accord entre nous : cette journée l'a montré.

Nous avons beaucoup parlé de communautés (voire de communautarisme). Notre rôle est-il de servir des segments de publics ou est-il d'être des généralistes ? Ces discours sont contradictoires, comme la vie qui les porte, je ne tranche donc pas et vous laisse dans cette tension. Mais je souligne au passage les travaux de Bernard Lahire, sociologue dont il n'a pas été question aujourd'hui. Dans *La Culture des individus*⁴, il montre autant la transformation des pratiques culturelles que celle du regard sociologique qui se porte sur elles : l'individu transgresse les légitimités culturelles et devient éclectique.

Sur la question de la recommandation, les positions sont aussi partagées : quelqu'un qui n'est pas bibliothécaire a dit que les bibliothèques avaient un rôle à jouer et quelqu'un qui est bibliothécaire a répondu : *bof...*

C'est le retour du coup de cœur, dont je me suis longtemps méfié : pourquoi le bibliothécaire ferait-il de sa subjectivité la mesure de ses relations professionnelles avec le public ? Mais d'un autre côté, la communication intersubjective est efficace. Nous le savons. C'est elle qui marche si bien sur le net. Alors va pour les coups de cœur, d'accord, à condition qu'il s'agisse aussi de ceux des usagers !

Toute la musique tant que j'en veux quand je veux où je veux comme je veux... C'est là le

⁴ Bernard Lahire, *La Culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte, 2004. (Dossier disponible sur le site Fabula, la recherche en littérature : <http://www.fabula.org/actualites/article9758.php>)

nouvel impératif catégorique que nous a rappelé Gilles Rettel⁵. Notre offre, face à ce changement de donne, se trouve bien réduite.

Qu'avons-nous applaudi au cours de cette journée ? A ce qui nous confortait dans notre rôle d'intermédiaire. À ce qui nous fait plaisir. Nous nous sommes donc applaudis nous-mêmes. Méfions-nous-en.

Élargissement

Gilles Rettel nous a dit que nous vivons une époque peu ordinaire. Ce qui est extraordinaire est à la fois stimulant et terrifiant. Goûtons donc la période. Jamais, en entrant dans ce métier, nous n'avons imaginé vivre une telle époque. C'est une chance, mêle si c'est dérangeant et peut-être dangereux. Nous voyons se multiplier les journées d'étude, une véritable tournée du cirque du grand frisson. Messageries et blogs résonnent de points d'interrogation.

Les BDP ont récemment reçu de l'une d'entre elles un questionnaire sur « l'activité et l'évolution du secteur disque. » Je vous cite les questions 7 et 8 :

7. Jugez-vous réaliste la « mort annoncée » du disque ?

- Non, le secteur a encore un bel avenir devant lui...
- Oui, elle surviendra sous peu.

Commentaires :

8. Quelle perspective d'évolution envisagez-vous pour votre métier ?

- Le métier de disothécaire va connaître des bouleversements dans ses méthodes de travail.
- L'avenir semble morose, le métier va certainement disparaître.
- Ne sait pas.
- Autre (préciser)

Nous sommes dans un environnement extrêmement concurrentiel si l'on se place du point de vue des gens... que nous sommes : ils grappillent, ils vagabondent, ils picorent, ils braconnent, ils butinent, ils empruntent, ils piratent. Ils choisissent au coup par coup ce qui est le plus facile, le plus rapide, le moins cher. Dans cette offre multiforme, la proposition de la médiathèque est mise en concurrence avec l'ensemble du marché de l'offre.

Les mots clés de la période sont la dématérialisation et la désintermédiation.

Dématérialisation, vraiment ? Comme l'a rappelé Gilles Rettel, il y a toujours support physique : des supports de mémoire, des ordinateurs, des câbles... ou des ondes.

La dématérialisation signifie simplement, mais c'est énorme, que la ressource n'est pas exclusive : si je la prends, elle reste disponible. Internet et sa technologie permettent la dissémination de cette ressource inépuisable. C'est le modèle de l'abondance.

Désintermédiation, vraiment ? Google, par exemple, c'est 8 000 salariés et des centaines

⁵ Gilles Rettel, *La musique a-t-elle encore sa place dans les bibliothèques ?*, actes de la présente journée.

de milliers de serveurs ! Ce qu'on appelle désintermédiation, c'est le changement d'intermédiaire, c'est l'absence apparente d'intermédiaire... et c'est la crise des intermédiaires traditionnels, dont nous sommes.

Mais la désintermédiation, c'est aussi la coopération, l'échange (blogs, wikis, pair à pair), c'est-à-dire l'Internet « social » (au sens anglo-saxon du terme).

De ce double point de vue de la dématérialisation et la désintermédiation, où se situe traditionnellement la médiathèque ?

Le document est disponible ou il ne l'est pas.

La bibliothèque est ouverte ou fermée.

Dématérialisation ? Non. Nous sommes donc encore dans l'univers de la rareté, c'est-à-dire dans le monde économique classique.

Désintermédiation ? Non plus. Nous faisons la sélection et la médiation.

Mettons-nous maintenant du point de vue de l'utilisateur-consommateur. Ce qui frappe c'est la diversité des modes d'appropriation :

- un texte narratif est lu une fois de bout en bout, parfois deux ;
- un texte court informatif est trouvé vite, lu vite, copié tout aussi vite ;
- la musique, depuis l'invention du walkman à la fin des années 1970, fait l'objet d'une consommation répétitive et nomade ;
- le cinéma suit le même chemin.

On voit bien sur quels segments la médiathèque résiste, sur lesquels elle ne constitue déjà plus un effet d'aubaine. Là voilà grignotée par deux bouts : la documentation et la musique, dans le nouveau contexte d'abondance.

Le mythe de l'unité de la médiathèque est brisé. Entendons-nous bien : la médiathèque a symbolisé, en France, l'effort de modernisation des bibliothèques et a rénové leur image auprès du public : elle était le lieu de mitoyenneté des supports culturels et de la possibilité d'une pratique diversifiée. Le fait d'avoir donné un nom (« médiathèque ») à cette modernisation, ce qui ne s'est guère produit dans d'autres pays, a constitué une géniale opération de marketing collectif involontaire.

Mais en réalité, ni les pratiques ni les publics n'ont fusionné. La médiathèque a constitué un effet d'aubaine pour des pratiques différentes. Par exemple, les usagers empruntaient les disques pour les copier et les rendre nomades, ce qu'autorisent aujourd'hui plus facilement le *peer to peer* et le MP3. C'est donc la même logique d'usage qui mène à la médiathèque et qui plus tard conduit à l'ignorer. Le mythe de la médiathèque s'effondre pan par pan.

Il faut bien sûr continuer à agrandir, à construire des médiathèques, mais nous en aurons une vision plus lucide, une approche plus diversifiée des publics et des usages qu'elles peuvent favoriser.

Mais voilà que la rareté est de retour ! Une logique commerciale la réintroduit dans le règne de l'abondance par la fourniture d'oeuvres payantes sur Internet (*streaming*, fichiers verrouillés, fichiers chronodégradables...), ou par la fourniture d'accès payants en ligne (presse, encyclopédies, tutoriels...).

La bibliothèque retrouve là son rôle traditionnel de pourvoyeur de la rareté. C'est, si l'on ose dire, la bibliothèque numérique traditionnelle. En bibliothèque universitaire, c'est une pratique installée. Une information scientifique et technique en ligne très onéreuse est fournie par de très gros éditeurs à l'université qui est un intermédiaire obligé. C'est dans ce contexte qu'on a forgé le concept de bibliothèque hybride.

Les expériences pionnières d'accès aux ressources numériques en bibliothèques restent dans le modèle de la rareté. La bibliothèque numérique, entendue ainsi, est tout à fait traditionnelle. On constate cela massivement dans les bibliothèques universitaires. Mais, dans les bibliothèques publiques, le public est déjà saturé d'offres numériques gratuites : il n'a pas l'impression d'avoir besoin de l'intermédiaire des bibliothèques. La situation est donc beaucoup plus complexe. On s'en tire par des services en ligne ; vous les connaissez : catalogue, personnalisation, questions-réponses, blogs, interactivité et participation des usagers... Mais attention ! L'Internet participatif est d'abord coopératif. Les outils du web 2.0 sont des outils de coopération des gens entre eux. Ils ne sont pas dans la logique institutionnelle. Les institutions se servent des outils de la société civile pour renouveler leurs services. C'est un défi.

Il ne saurait y avoir de bibliothèque dans la société de l'information sans service à distance. Ce service à distance existe déjà dans la bibliothèque traditionnelle. Le prêt est une pratique à distance. La bibliothèque permet la nomadisation de l'objet-livre que les gens emportent chez eux. Dans le contexte numérique, la bibliothèque à distance ce sont d'abord les services en ligne :

- des services de la rareté : redistribution au besoin protégée d'œuvres et services acquis légalement ;
- mais aussi des services de l'abondance : questions-réponses, recommandation, etc.

Rappelons-nous ce slogan des murs de mai 1968 : « Nous voulons tout, tout de suite ! » Il se réalise aujourd'hui dans le monde numérique, fondé sur l'immédiateté et la désintermédiation, telle que nous avons cerné plus haut ce terme. C'est la coexistence, voire la conciliation des marchés de masse et des marchés de niche, ce qui est la définition même de la longue traîne. Nous vivons l'exacerbation des demandes pointues individuelles : on ne peut plus se contenter d'offrir simplement trois mille titres.

Nous assistons à une véritable « bibliothéonomisation » de la société. Tout se passe comme si la toile mondiale constituait un « système bibliothèque » global. Car la « fonction bibliothèques » est bien assurée : rechercher, s'approprier, commenter, décrire, etc. Et ce grâce à de grands acteurs économiques, mais aussi aux internautes eux-mêmes.

Dans ce système bibliothèque global, il convient de trouver la place *relative* de la bibliothèque institutionnelle. Elle sera conquise peu à peu, par petits bouts.

Nous n'abandonnons pas le système des objets. La collection continue donc. Mais pour ce qui concerne la conquête des univers numériques nouveaux, chacun procède par le bout qui est à sa portée, par une démarche de niche.

